

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne...
Reclames...
Fait de...

Le droit de rebaser la partie des inscriptions...
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 Août 1880.

Bulletin politique.

Une guerre est près d'éclater en Orient, guerre formidable qui peut mettre aux prises toutes les puissances de l'Europe.

C'est M. Waddington, on s'en souvient, qui, au Congrès de Berlin, souleva la question grecque; pendant que le plénipotentiaire grec, M. Delyannis, se contentait de réclamer l'île de Candie, M. Waddington, « ce bête joufflu et naïf », comme on l'appelle à l'étranger, réclama pour la Grèce l'Épire et la Thessalie.

Grâce à lui, nous voilà aujourd'hui embarqués dans la plus périlleuse aventure. Et pour démontrer que nous n'exagérons pas, nous allons citer un organe républicain, grand admirateur de M. Gambetta. La sérénité des optimistes, dit le National, nous prépare un surprenant réveil.

Le journal républicain trouve superflu de faire le procès aux auteurs souvent involontaires de complications menaçantes; il ne veut pas tirer sur ses amis, nous le comprenons; mais il constate qu'au bout de ces complications « on ne voit que la disparition de la Turquie, et peut-être le conflit universel. »

Aussi « malgré l'inutilité des récriminations, il est impossible, dit le National, de ne pas déplorer la légèreté de ceux qui ont hâté le dénouement de la crise. »

Ceux qui ont hâté le dénouement de la crise, c'était, il y a deux ans, M. Waddington, inventeur de la question grecque; c'est aujourd'hui M. de Freycinet, inventeur de la mission Thomassin; c'est toujours M. Gambetta, leur maître, coiffé par Kokinos du bonnet grec.

« Les revendications des Hellènes, continue le National, ont servi les desseins de la politique allemande, et, grâce à ce prétexte sans valeur, la partie décisive est engagée. »

« Qu'on ait prévu ou non les graves désordres qui vont éclater, tout conspire à en exagérer l'étendue et le retentissement. On parle bien de supprimer la Turquie, et elle disparaîtra; mais on ne réfléchit point à l'exaspération qui s'empare des mahométans pour nécessiter demain une croisade nouvelle. »

« Nos renseignements personnels nous permettent d'affirmer que l'émotion se propage jusque dans notre Algérie; jamais les Arabes ne sont allés en aussi grand nombre à la Mecque; les observateurs les plus sagaces découvrent des signes irrécusables d'un trouble inaccoutumé; la foule elle-même semble obéir à un mot d'ordre venu de très-loin et dont le mystère ne peut être que bien difficilement surpris. »

La gravité de la crise aurait-elle donné à réfléchir à notre ministre des affaires étrangères? Le Temps qui se félicitait, il y a deux jours, de voir le commandement de l'escadre collective partagé entre la France et l'Angleterre, nous apprend aujourd'hui que la France ne sera pas appelée à ce périlleux honneur, et il s'en félicite avec une ardeur égale à celle qu'il éprouvait, il y a deux jours, pour un motif tout contraire.

Le journal de M. de Freycinet rejette toute la responsabilité des événements sur M. Gladstone, dont il blâme vertement et l'ignorance et l'insuffisance. Ce langage est dur, il a lieu de surprendre chez le journal de M. de

Freycinet, et M. Gladstone ne sera pas seul à s'en étonner.

Mais M. de Freycinet n'est pas le maître. Au-dessus de lui il y a M. Gambetta, et les journaux gambettistes sont absolument muets sur la question d'Orient.

Ce silence ne nous dit rien qui vaille. Que médite M. Gambetta?

Le prince de Galles vient d'arriver à Paris; il n'y vient pas pour souper, dit le National, « mais plutôt pour déjeuner; à bon entendeur, salut. »

Déjeuner avec le prince de Galles, serrer la main à l'héritier des rois d'Angleterre, c'est un honneur auquel le parvenu du Palais-Bourbon est extrêmement sensible; de ce déjeuner, il sortira grisé.

Chronique générale.

On télégraphie de Vienne, 30 juillet.

« La discorde qu'on prévoyait ici entre M. Gladstone et M. de Freycinet est tellement sérieuse en ce qui concerne la Grèce qu'on se contente maintenant de hausser les épaules quand on parle d'une démonstration navale européenne. »

La France dément la nouvelle donnée par l'Intransigeant du remplacement probable de M. de Saint-Vallier comme ambassadeur à Berlin.

En prévision de tout incident imprévu qui pourrait se produire à Cherbourg pendant le séjour qu'y fera le Président de la République, un certain nombre d'agents du service de la sûreté générale précéderont de quelques jours le chef de l'Etat dans cette ville.

Les dépenses du budget républicain, pour 1880, dépassent celles du budget impérial

de plus de QUINZE CENT MILLIONS, soit de plus d'un tiers.

Les traitements des fonctionnaires républicains coûtent CINQUANTE-SEPT MILLIONS de plus par an que ceux des fonctionnaires de l'Empire.

Depuis que les députés sont en vacances, les ministres de l'intérieur et de la justice reçoivent journalièrement de nombreuses lettres de nos honorables qui réclament l'application immédiate de la loi aux congrégations non autorisées, en leur laissant pressentir que, s'ils ne s'exécutent pas, la Chambre leur demandera un compte sévère de leur inactivité.

Si la campagne ouverte ces jours-ci par les amnisties dans leurs journaux, pour réclamer l'exécution des décrets, n'est pas aussi vive qu'on aurait pu le supposer, c'est que nos intransigeants ont le secret des opportunistes sur la question cléricalle. D'une part, ils sont assurés que le gouvernement est tout disposé à leur sacrifier tout ce qui tient à l'Eglise catholique; d'autre part, ils savent l'intérêt qu'a ce même gouvernement de retarder un peu la besogne du crochetage, le temps de laisser faire les élections aux conseils généraux.

Nous empruntons au Figaro l'intéressante statistique suivante qui flétrit hautement l'exécution des décrets.

En France, il y a deux cents procureurs généraux, avocats généraux ou substitués de cours d'appel; 42 ont donné leur démission.

Les parquets des tribunaux comptent 760 membres, 146 ont donné leur démission. Et cela après quatre épurations républicaines de la part du gouvernement. Qu'on juge!

LE TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le tribunal des conflits doit se réunir pro-

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

L'ORPHELINE DU 41^e

(Suite.)

A la vue du couvert qu'on m'apporta, Kita en voulut un. La lutine, imitant la Lella française, plongea sa fourchette dans les compotiers, piqua sa cuillère dans les rôtis et s'étonnait naïvement de ne ramener ni viande ni sauce en s'y prenant comme moi. Sa gentille gaucherie égayait le Caïd.

C'est ma Loulou, ma chersshâ estabel mehhammed (ma perle digne de louanges, ma gaieté), dit-il; Adoudja aussi est ma nonara (ma fleur), et Néréisse mon diamant, mon imannâh. L'imannâh ne s'assoupit pas, observa-t-il du ton amer de sa gazelle parlant du maître et de sa fille, il résiste à la flamme du cœur, à la pression de l'airain, aux oussala d'Allah (commandements de Dieu).

Tout le repas, Loulou et Nonara, la perle et la fleur, se causèrent. Je ne les vis point parler à leur compagnie, ni Néréisse les regarder. A peine mangeait-elle, bien qu'elle s'efforçât de le faire. Après ça, c'était peu régalant de manger avec Kita. Quand j'avais choisi (l'hôte passe avant les épouses et mange seul), madame s'emparait des plats,

s'administrait les meilleurs morceaux, puis jetait, sans façon, ses restes devant Adoudja. Néréisse se servait, mais les mets pillés n'étaient guère plus appétissants que les restes de la favorite.

Au dessert, El-Mérahim s'informa de Zarié si sa maîtresse avait pris suffisamment de nourriture. A sa négation, il lui fit présenter des plats intacts et une pâte épaisse. Zarié en emplit une assiette jusqu'au bord et la roula en boulettes.

— Veux-tu manger la saleté qu'elle t'apprête là?

— Je t'en conjure, puisque tu as fini, suis Kita qui veut te montrer son appartement et son jardin, me glissa-t-elle à l'oreille.

Les boulettes me répugnaient. J'obtempérai à sa prière.

En descendant l'escalier de la terrasse, je me détournai. Il me sembla voir Néréisse dans les bras de Zarié.

Le jardin de Loulou était un paradis de fleurs rares, de poissons rouges et de tortues civilisées. Son appartement, une merveille.

Imaginez un boudoir pantagonal, tout en marbre blanc; — dalles, lambris, plafond, surmonté d'une coupole qui l'éclairait d'une teinte vermeille, le jour filtrant au travers de glaces jaunes dépolies. Une draperie flottante de gaze à semis d'or, les bords bordés d'une cordelière de soie, tombait le long des panneaux. Une profusion de coffrets, de corbeilles de filigranes, d'éventails, de menus objets

de fantaisie, tapissaient le tapis d'El-Kaala qui couvrait les dalles. Les coussins du divan, gonflés de feuilles de roses fraîchement cueillies, étaient préparés pour la sieste. Des poupées, des ménages, des jouets de babys roulaient dans les coins. Poupées et jouets, de fabrication parisienne, donnés par le grave Caïd à son idole, la perle digne de louanges.

La salle de bain, en marbre blanc comme le boudoir, avait une piscine au centre. Des conduits de cristal y déversaient l'eau d'une source. Un treillage de fil doré formait à l'entour de la salle une volière de six pieds de large, tapissée d'arbustes, de plantes, d'arbres en caisse. De distance en distance, des filets d'eau jaillissaient de bassins en miniature où les oiseaux se désaltéraient et se baignaient. Un sable fin était répandu sur le sol. Des fruits garnissaient les branches des orangers, des palmiers nains, des cerisiers, provoquant la gent emplumée à les picorer. Des mouches, des œufs de fourmis, des gâteaux, du sucre, du chènevis, du miel étaient déposés dans les compartiments dont les habitants se nourrissaient de cela. Les autres avaient de la viande crue, des aliments bûchés.

Ces oiseaux, perchés sur les myrtes, les grenadiers, les lauriers, pouvaient se faire illusion et se croire en liberté au jardin. Ils étaient nombreux, variés de ramages et de plumages. J'admirai ce rendez-vous hyrophile, cet arc-en-ciel mouvant

qui gazouillait et roucoulait les hymnes de l'air. Le Comma vert aux ailes mouchetées de rouge, à la queue noire, le Coryphée-Fauvette, le Bacouard-Martin-pêcheur, l'Absi-Fafady, l'Harectac à huppe, le Touraco aux plumes écarlates, enveloppé de duvet, faisaient bon ménage avec les canaris, les aras, les amoureux tourterelles et les bengalis indiens.

Une jeune Kuremia (mulâtresse), emprisonnée dans la volière, pourvoyait aux distributions de graines et de fruits. Lorsque des cris de colère aigus troublaient le mélodieux concert, elle modulait un sifflement bizarre. Incontinent, ce sifflement empêchait le fort de plumer le faible, arrêtaient les tracassiers et étouffait les séditions des opprimés.

— Miriam a l'esprit des lèvres, mes oiseaux vont à elle et l'écoutent, dit Kita. J'ai l'esprit des yeux, moi; mon regard les fascine. — Lève le châssis, Miriam.

La mulâtresse le leva. La favorite se mit dans le cadre de l'ouverture, dilata ses noires prunelles, embrassa la volière et tous les oiseaux à tire-d'ailes vinrent s'abattre sur ses épaules, ses bras, son cou, se disputer ses doigts, frôler ses joues de tendresse.

Je parcourus la volière à la suite de la charmeuse, mais n'ayant ni l'esprit des lèvres, ni l'esprit des yeux, ni esprit d'aucune sorte, la troupe s'en-volait et les trainards que j'attrapais par la patte

chainement. Le ministre de la justice peut-il, dans l'espèce, présider ce tribunal?

D'après le discours du sous-secrétaire d'Etat de la justice, à la séance de la Chambre des députés du 5 juillet (*Moniteur* du 8 du même mois), le garde des sceaux a envoyé des instructions aux procureurs généraux, pour décliner la compétence des tribunaux civils, à l'occasion de l'exécution des décrets du 29 mars 1880, en soutenant, selon lui, que les actes du gouvernement échappaient à la compétence des tribunaux judiciaires.

En donnant de pareilles instructions, le ministre a manifesté hautement son opinion par écrit sur la question en litige, qui est soumise à la décision du tribunal des conflits. Il serait récusable incontestablement devant les tribunaux ordinaires civils et administratifs.

En effet, le juge qui a donné conseil, plaidé, sollicité, recommandé, ou écrit sur le différend en litige, peut être récusé. — (Art. 378 du Code de procédure.)

Le juge de paix peut aussi être récusé s'il a donné un avis écrit sur l'affaire. — (Art. 44.)

Le ministère public, qui ne décide pas et ne donne que des conclusions, peut aussi être récusé, dans le cas prévu par l'article 380, même Code.

Tous les motifs de récusation énumérés ci-dessus se rencontrent dans l'espèce soumise au tribunal des conflits. On ne peut nier que le ministre a écrit sur le différend et qu'il a fait plus que donner un conseil, solliciter et recommander, car ses instructions impératives ont été suivies à la lettre, et tous les magistrats du parquet ont décliné la compétence des tribunaux civils, pour se conformer aux désirs du ministre.

Objectera-t-on que le Code de procédure ne concerne que les tribunaux judiciaires? Mais les principes qu'il proclame sur la récusation sont des principes de droit naturel qui sont inscrits dans la conscience humaine. On ne peut être juge et partie en même temps; on ne peut décider avec impartialité quand d'avance on fait connaître son opinion.

Les causes de récusation ne sont pas étrangères aux tribunaux administratifs.

« L'ordonnance du 12 mars 1834 porte que les membres du conseil d'Etat ne peuvent participer aux délibérations relatives aux recours dirigés contre une décision du ministre, lorsque cette décision a été préparée par une délibération spéciale à laquelle ils ont pris part. »

Ainsi un conseiller d'Etat ne pourrait siéger comme simple juge, si la décision attaquée avait été préparée par une délibération à laquelle il aurait pris part et qui aurait pu être prise contre son avis, et le garde des sceaux, ayant manifesté son opinion, ne pourrait pas être récusé, et, avec sa voix prépondérante, pourrait trancher la difficulté?

L'équité ne peut admettre un pareil résultat.

Alors même que les récusations devraient être écartées par le tribunal des conflits, il ne serait pas moins utile de les proposer pour obliger le ministre à s'expliquer nettement sur la portée de ses instructions et le tribunal des conflits à motiver sa décision.

ment sur la portée de ses instructions et le tribunal des conflits à motiver sa décision.

Le *Fanfulla* célèbre, par la boutade suivante, le voyage projeté des trois Présidents, à Cherbourg :

« Grande fête à Cherbourg.

» Le Président de la République, accompagné du président du Sénat et de celui de la Chambre, passera en revue la flotte de l'Atlantique — une vingtaine de navires tous plus ou moins cuirassés.

» Quel honneur! Quel heur pour les loups de mer aux visages bronzés, d'être passés en revue par trois avocats, qui fort probablement auront le mal de mer.

» Trois avocats!

» Trois avocats qui ont entre leurs mains le sort de trente millions d'hommes!

» Trois avocats qui se trouvent être les successeurs de Charlemagne, de François I^{er}, de Louis XII, d'Henri IV, de Louis XIV, de Napoléon!

» Et, malgré cela, les Français continuent et continueront à dire qu'ils sont le peuple le plus spirituel du monde!

LE DOCTEUR TANNER.

Les nouvelles du docteur Tanner reçues de New-York vont jusqu'à la soirée de lundi dernier. Ce malheureux homme persiste avec une invincible obstination dans son jeûne de quarante jours.

Pendant les vingt-quatre heures qui se sont terminées dans la nuit de dimanche à lundi, le docteur a bu cinq onces d'eau et il a perdu trois quarts de livre de son poids.

Il a passé une journée assez calme; les visiteurs n'ont pas été admis. Il a dormi seize heures et a paru décidément mieux. Son pouls marquait 72 pulsations; sa chaleur était de 98 degrés 8 dixièmes (Fahrenheit), avec 16 respirations par minute. Les lignes du sphgmographe étaient plus fortes, mais plus irrégulières.

Depuis le commencement de son jeûne, la foule des visiteurs lui causait une excitation continuelle.

Le docteur Tanner déclare qu'il fait son expérience uniquement dans l'intérêt de la science, et que la somme exigée pour l'admission des visiteurs (4 fr. 25) a pour but en partie de subvenir aux dépenses nécessaires, et en partie de tenir la foule à l'écart.

Sans parler de la fatigue causée chaque jour par ces visiteurs, dont beaucoup considèrent à peu près le docteur Tanner comme un animal sauvage exposé pour l'amusement du public, il est évident que ce genre d'exhibition donne une couleur fâcheuse au caractère scientifique de l'expérience. Les médecins sérieux se tiennent à l'écart, et aucun professeur d'une école de médecine de premier ordre n'a visité le docteur.

Les médecins qui le surveillent appartiennent cependant à différentes écoles. Il n'y a aucun doute sur la sincérité de la singulière entreprise qui s'accomplit. Depuis

samedi matin, l'opinion qui prévaut, c'est que le docteur Tanner pourra aller jusqu'au bout de son expérience.

Les médecins qui le veillent appréhendent qu'il ne puisse se rétablir de la terrible épreuve qu'il subit. Ils sont d'accord sur ce point que, s'il parvient au quarantième jour, il faudra d'extrêmes précautions pour prévenir des désordres gastriques quand il recommencera à manger.

Le docteur Tanner rit d'eux et prétend qu'il n'aura pas besoin de précautions particulières. Il commencera par manger du melon d'eau, puis d'autres fruits.

Autres détails. Le docteur Tanner a eu pendant la nuit un sommeil agité. Il est allé à la source dans la matinée; il a bu modérément, mais son estomac n'a pu supporter l'eau. Au retour, il pesait 129 livres anglaises, ayant perdu trois quarts de livre en douze heures.

Il est extrêmement agité et irritable. Pendant la matinée, il a paru souffrir constamment. Il changeait de place à chaque instant, comme s'il cherchait du soulagement.

Les symptômes n'ont pas changé. Le sphgmographe donne des traces faibles et irrégulières. Il y a 74 pulsations. Le dynamomètre indique une pression de 89 kilogrammes. La main droite n'a pas profité autant qu'on s'y attendait du repos de la veille. Les visiteurs ont été admis à venir regarder le docteur, mais il n'a voulu parler à personne.

Dans la soirée, les médecins qui le gardent le trouvent plus mal. Toutes les précautions ont été prises pour faire usage immédiatement des remèdes nécessaires, s'il survenait une syncope.

Le docteur Tanner se dit sûr du succès.

New-York, 29 juillet, soir.

L'état du docteur Tanner a beaucoup empiré. Il est plus faible que jamais, et ce matin les médecins de garde ont décidé de tenir prêt de l'extrait de viande et de l'eau-de-vie pour lui être administrés en cas de besoin.

M. Tanner, tout en cherchant à atténuer ces symptômes défavorables, a dit que si le hoquet se déclarait, il romprait son jeûne. Après avoir fait sa promenade ce matin, il a pris un peu d'eau glacée et un petit morceau de glace, mais bientôt après il vomit une once et demie de matières muqueuses mêlées de bile. Il est demeuré dans un état de profonde prostration pendant une heure. M. Tanner pense qu'il a pris froid.

Etranger.

Une nouvelle des plus graves, que rien ne faisait prévoir, nous est arrivée ces jours-ci de l'Afghanistan.

Les troupes anglaises viennent d'y éprouver un véritable désastre.

Une brigade, forte de 2,000 à 3,000 hommes, a été anéantie par les Afghans. Quelques débris seulement ont réussi à s'échapper. Deux canons sont tombés au pouvoir de l'ennemi.

C'est l'ex-émir Ayoub-Khan, que les Anglais avaient élevé pour le renverser ensuite, qui a infligé aux armes britanniques cette grande défaite.

Avec 12,000 hommes et 36 canons « bien placés sous les ordres du général Burrow, l'a battue, dispersée et poursuivie. Les soldats anglais qui ont pu s'enfuir se sont réfugiés à Candahar : on télégraphie sur ce détail suffit à montrer l'étendue de la catastrophe.

Et il n'y a pas à la révoquer en doute. Les renseignements qui précèdent ont été fournis à la Chambre des Communes par le gouvernement lui-même.

Cette défaite pourrait bien n'être pas la seule. Candahar, où les fuyards ont cherché un abri, n'est occupée que par 1,700 à 2,000 hommes. Ayoub-Khan, vainqueur, va marcher immédiatement sur cette place. La garnison, impressionnée par le désastre de ses camarades, attaquée par des forces très-supérieures, réussira-t-elle à défendre? On dit qu'elle a dû déjà se retirer dans la citadelle : les communications télégraphiques sont coupées.

Les autorités des Indes et de Londres comprennent le danger, aussi pressent-elles l'envoi de renforts considérables pour Candahar.

Toutes les troupes avoisinantes ont reçu l'ordre de se concentrer à Bombay et de marcher sur Candahar. On veut y envoyer aussi une brigade de Simla.

Ces contingents arriveront-ils à temps? L'émotion et le mécontentement sont très-vifs à Londres; l'anxiété y est grande. C'est la seule chose grande que M. Gladstone ait jusqu'ici produite.

Chronique militaire.

L'Armée française dit qu'on propose en ce moment au ministère de la guerre une sorte de règlement sur la tenue, non pas pour la modifier, mais pour la rendre uniforme dans toutes les garnisons.

On sait, en effet, que certains généraux et commandants d'armes tolèrent ce que d'autres interdisent et que, dans une même garnison, les officiers portent ou ne portent pas telles parties de leur vêtement réglementaire ou tels effets non réglementaires, suivant qu'ils appartiennent à une arme ou à une autre. Le ministre de la guerre veut rétablir l'uniformité. Il a donc fait élaborer une décision qui sera bientôt communiquée aux intéressés et qui résoudra les diverses questions de tenue dans le sens le plus large. C'est ainsi, par exemple, comme nous l'avons dit, que les officiers seront tous autorisés à revêtir des habillements civils à partir de cinq heures du soir, que le pantalon de toile sera considéré comme appartenant à la tenue régulière du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, etc.

En un mot, on accordera aux officiers la plus grande latitude, tout en la réglementant.

me gracieusement de si cruels coups de bec que je les vouai — intérieurement — à tous les chats.

De la salle de bains, nous passâmes dans la chambre à coucher, carrelée de faïence blanche et brune. Sur une estrade, le lit, des piles de coussins oranges s'entassaient à hauteur de taille. Pas de draps. Pour couvertures, des peaux de lions et de panthères, doublées de satin. Les tiroirs des tablettes étaient bourrés de flacons d'essences, de pommades, de poudres, de pinceaux à teindre les sourcils, s'arabesquer et se tatouer. Les toilettes s'élevaient en montagnes. Les mousselines du Caire, les tulles de Bagdad, les soieries de Stamboul étaient par monceaux.

— Mène-moi aux appartements de Néréisse, Kita, di-je.

— La gazelle n'en a pas, elle habite la pièce d'Adoudja et de Natile.

Kita ouvrit la portière de serge d'une pièce sombre, que décoraient trois matelas de soie, un divan de cuir et trois coffres enfoncés dans les angles.

Tout luxe à sa misère. Toute lumière fait une ombre. Du despotisme naît l'égoïsme. La pauvreté de la pièce des épouses d'El-Méraïm choquait en face de la recherche d'un bien-être poussé au sybaritisme qui s'étalait chez la favorite et dont elle ne rougissait pas.

— Tu trouves ça laid, n'est-ce pas? me dit-elle.

— Très-laid. Où dort Néréisse?

— A imime (à droite) avec Zarie, sa gardienne.

— Zarie la garde?

— A vue, de nuit et de jour.

— Pour?

— Qu'elle vive... Voilà son coffre. Il est plein de pierreries. Elle en a plus que moi. Je lui en ai dérobé une fois. El-Méraïm m'a contrainte de les lui rapporter et menacé du ceps, si je recommençais.

— La met-il aux ceps?

— Les ceps meurtrissent. Il ne veut pas que le corps de sa gazelle porte les traces du bois. Quand il la punit, il l'envoie aux logements des esclaves.

Cela l'humilie, car elle est orgueilleuse, la Messaoud. Elle me méprise, me traite de Kurde et dit que : comme la fleur à l'épine, le chemin les pierres, le torrent son entraînement, les Kurdes ont leur méchanceté.

— Les esclaves la respectent-ils?

— Je voudrais qu'ils la bafouent! Non, ils manifestent plus de chagrin qu'elle de sa punition. Elle n'a été depuis que nous sommes à Sidi-Bou-Médine qu'une fois parmi eux.

— Et c'était?

— Pour toujours répondre au maître, quelque chose qu'il lui dise : « Il m'importe! Il m'est égal! » El-Méraïm fâché l'a condamnée à loger avec nos négresses et mise en robe de toile, sans bijoux, à me servir, mais avec défense de la frapper ni de la

faire frapper. Elle couchait ici, tiens...

Kita désignait une enfilade de corridors, de pailiers, d'entre-deux salles, délabrés, décrépits.

Vous eussiez dit des écuries mal nettoyées. On ne trouve de pareils réduits qu'à Londres où le paupérisme, ce chancre qui ronge l'Angleterre, la dévore vive, s'étend peu à peu à tous ses membres. L'attaque au cœur, cache dans la Cité ses plaies hideuses et son travail de termites.

L'absolu nécessaire y manquait. Ni lit, ni divan, ni matelas, ni coffres, ni coussins, ni quoi que ce soit ressemblant à un meuble.

Des haillons de couvertures rapiécées, des moulaïa en toile de colon trouées, des fichus de tête fanés, pendus aux clous des murailles, étaient l'ornement de ces bouges. Ce n'était plus de la pauvreté, ce n'était même plus de la misère, c'était quelque chose sans nom. El Néréisse, la fière fille de Mohamed, le prince du Tell, Néréisse, élevée en souveraine, Néréisse dont le luxe royal dépassait ce que l'imagination conçoit, avait dormi dans ce chenil!...

Je retournai navrée à la terrasse la rejoindre. Elle n'y était point, Zarie venait de la faire rentrer à l'habitation pour lui injecter sa gorge, qu'elle savait très-enflammée, avec du lait de chamelle, et boire un breuvage composé de simples et de sirop; car elle souffrait de son prétendu rhume; mais elle allait revenir après la quila.

La quila est la méridienne africaine. La smalah en goûtait les douceurs. Leurs occupations interrompues, les femmes reposaient. Le Caïd assoupi fumait rêveur, Adoudja parfumait son narguilé. Natile sur le rebord de pierre sommeillait. Kita la caressa doucement sous le menton. Elle s'éveilla.

— Loulou, laisse-moi me relever, pria-t-elle, joignant les mains.

— Tu resteras comme tu es, ça m'amuse, dit Loulou.

— Aujourd'hui je n'ai rien mangé; j'ai soif, j'ai faim, je m'affaiblis.

— Nátady te rassasiera, sa liqueur communique des forces. Nátady!!

Une des femmes vola à la perle digne de lousanges.

— Ta liqueur pour elle?

Nátady tira de son sein une petite bouteille de verre triangulaire, bouchée à l'émeri, trempa une éponge dans une huile nauséabonde et en frotta le tour des lèvres de Natile.

— Lèche-toi! commanda-t-elle.

— Lèche, ou Ciott te pendra par les cheveux, dit son tyran.

La malheureuse obéit. De livide qu'elle était, elle devint pourpre.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPET.

tant, mais sous la réserve d'une sévérité absolue pour la tenue de service.

Voici les noms des officiers composant les différentes missions militaires françaises qui doivent assister aux grandes manœuvres qui vont avoir lieu à l'étranger :

Allemagne. — M. le général de brigade Fay, chef de mission ; MM. le lieutenant-colonel de cavalerie Renault-Morlière ; le capitaine d'artillerie d'Astier de la Vignerie ; le lieutenant-colonel de Sesmaisons, premier attaché militaire ; le colonel d'infanterie Borelli de Serres, deuxième attaché militaire ; le lieutenant Schmitz, du 19^e bataillon de chasseurs à pied, officier d'ordonnance du général Fay.

Autriche-Hongrie. — M. le général Lardier, chef de mission ; MM. le colonel Hargron, major d'infanterie ; le lieutenant-colonel d'artillerie Bruyère, officier d'ordonnance du Président de la République ; le lieutenant-colonel d'infanterie de la Tour-du-Pin Chambly de la Charce, premier attaché militaire ; le capitaine de Berghes Saint-Winock, deuxième attaché militaire.

Italie. — le général Wilmet, chef de mission ; MM. le colonel de cavalerie Bailloz ; le lieutenant-colonel d'infanterie Garnier des Garets ; le commandant Brunet, attaché militaire ; le capitaine d'artillerie Colard ; le sous-lieutenant de Boerio, du 3^e régiment de hussards, officier d'ordonnance du général Wilmet.

Suisse. — M. le lieutenant-colonel d'artillerie de Geoffre de Chabrignac, chef de mission ; MM. Patry, major d'infanterie, attaché militaire ; le capitaine du génie Blot.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les élections d'hier.

Les candidats conservateurs au Conseil général dans l'arrondissement de Saumur ont tous été nommés aux élections d'hier, et avec une forte majorité.

Voici les résultats :

Canton de Saumur (Nord-Est).

M. BRUAS, conservateur,	4,234 voix.
M. BODIN, républicain,	927
Différence,	307

Canton de Montreuil-Bellay.

M. GIGOT, conservateur,	4,869 voix.
M. PERRAULT, républicain,	4,482
Différence,	687

Canton de Vihiers.

M. le comte HECTOR, conservateur,	2,066 voix.
M. PETON, républicain, conseiller sortant,	4,804
Différence,	265

C'est, sans doute, en raison de ces résultats que, hier soir, contrairement à ce qui s'est fait sous tous les régimes et avec les divers sous-préfets qui se sont succédés à Saumur, les chiffres du scrutin n'ont pas été affichés à la porte de la Sous-Préfecture, au fur et à mesure qu'ils arrivaient.

A diverses reprises, la population témoignait de son mécontentement pour ce manque de procédés.

Voici le résultat, par commune, de l'élection du canton Nord-Est :

Canton de Saumur (Nord-Est)

	Inscrits.	Votants.	Bruas.	Bodin.
Allonnes,	616	490	233	257
Brain,	405	348	298	44
La Breille,	147	98	31	67
Neuillé,	245	184	93	91
Saumur,	60	49	7	42
Verennes,	608	425	227	224
Villebernier,	332	261	156	105
Viry,	395	285	182	100

2808 2170 1227 930

M. BRUAS est élu.

Au moment où nous mettons sous presse, le résultat, par commune, des autres scrutins n'est pas encore publié.

Pour le Conseil d'arrondissement, tous les conseillers radicaux sont passés. Nous en donnerons également le résultat.

L'ÉLECTION DE MONTREUIL-BELLAY.

Cette élection est un véritable triomphe pour M. Gigot.

Élu en 1874 par 4,825 voix, il en obtient aujourd'hui 4,869, avec une majorité de 687 voix sur son concurrent.

En présence d'un tel résultat, quelle valeur accorder aux assertions de M. Perrault ?

« Acclamé à l'unanimité dans une réunion de plus de 250 électeurs », écrivait-il dans une des trois ou quatre circulaires dont il a inondé le pays, « je suis votre porte-drapeau ».

De deux choses l'une, en effet : ou cette réunion était soigneusement triée sur le volet, ou le candidat porte-drapeau en imposait aux électeurs qui n'en ont pas été dupes.

Ajoutons que M. Gigot a triomphé malgré les journalières incursions de M. le Sous-Préfet de Saumur dans le canton de Montreuil, pendant toute la campagne électorale.

Que M. Demangeat prenne donc son parti de sa défaite.

« Ce combat d'avant-garde », ainsi que l'a appelé M. Perrault, dans sa circulaire, n'a pas été heureux, et est d'un mauvais augure pour le général en chef qui se tenait en réserve derrière en sentinelle perdue « pour une action plus générale », toujours d'après cette même circulaire très-instructive à cet égard.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Nous avons assisté à un grand nombre de distributions de prix, mais nous ne croyons pas en avoir vu nulle part une plus belle et plus brillante que celle du collège Saint-Louis, à Saumur.

Elle est belle sous la vaste tente qui domine la cour d'honneur, et s'appuie sur le magnifique bâtiment du collège.

Elle est belle par la vue de ces nombreux enfants qui couvrent les gradins de l'estrade, et dont la figure, pleine de joie et de bonheur, apporte au cœur les doux souvenirs de l'enfance.

Elle est belle par les morceaux de musique militaire et de symphonie, qui, exécutés sous l'habile direction de M. Halbert et de M. l'abbé Herissé, sont écoutés avec tant de plaisir.

Elle est belle par la foule des parents et de tous les amis de l'Institution Saint-Louis qui remplissent toute la cour d'honneur.

Elle était surtout belle et brillante, cette année, par la présence de M^{rs} l'Evêque d'Angers qui la présidait, entouré d'un clergé nombreux et de l'élite de la société de Saumur et des environs.

M. le Supérieur a pris le premier la parole. Dans un discours interrompu par de vifs applaudissements, il a montré à ses jeunes gens, non la nécessité ni les obligations du devoir, mais les charmes et les avantages du devoir accompli. Mêlant aux grâces de son langage les formes d'une véritable éloquence, il a su choisir avec bonheur les souvenirs de l'antiquité et les textes mêmes des auteurs grecs et latins, qui faisaient comprendre aux jeunes gens que c'est dans le devoir accompli qu'on trouve l'honneur et la gloire, l'estime de ses concitoyens et le véritable bonheur. Puis, à la fin, élevant ses pensées au-dessus de ces avantages terrestres, il leur a rappelé que pour nous, qui, plus heureux que Socrate et Platon, avons le bonheur d'être chrétiens, Dieu seul est la source du devoir, et qu'il doit en être la fin dernière.

Nous ne chercherons pas à faire une froide analyse de l'éloquent discours de M^{rs} l'Evêque. Nous aurons le bonheur de le donner tout entier. Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire que des applaudissements vifs, unanimes, et plusieurs fois répétés, ont accueilli sa parole, quand il a annoncé publiquement qu'il nommait M. Béchet, supérieur du collège, chanoine honoraire de son église cathédrale.

La pluie qui avait tombé jusqu'alors a cessé dans ce moment et un soleil radieux est venu embellir encore la distribution qui a commencé par la proclamation des élèves qui ont subi dans ce dernier mois, avec succès, les épreuves du baccalauréat ès-lettres, et dont nous sommes heureux de donner ici les noms :

Pour la classe de Philosophie :

MM.

Charles Beaurepaire, de Saumur.

Maurice Busson, de Langeais (Indre-et-Loire).

Pour la classe de Rhétorique :

MM.

Clément Guérin, de Saumur.

Ernest Vénard, de Dinan (Côtes-du-Nord).

Marcel Poitou, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Raoul Gaborit, de Saumur.

Georges Maubert, de Saumur.

La pierre de la Bastille est décidément mal placée. Il n'est pas question d'irrégularités intentionnelles ; mais il paraît que la nuit, quand tous les chats sont gris et quelques hommes aussi, il y aurait eu, au pied de la relique, des oublis regrettables. Le poste de police est sur les dents, on n'y dort pas. Il y faudrait un homme de plus, surcharge imprévue pour nos finances municipales, à moins que le Château n'octroie un *façonnaire*, auquel cas la récidive serait conjurée par remède homéopathique. *Similia similibus.*

INTERDICTION DE LA Marseillaise.

On nous dit que le gouvernement, contrarié de l'abus que certaines classes de la société font du chant de la *Marseillaise* dans toute occasion, prendrait une mesure nécessaire pour empêcher que désormais le chant national de la République ne soit profané par une habitude qui devient absolument ridicule.

Les cafés-concerts seraient les premiers auxquels on interdirait l'hymne de Rouget de l'Isle. (Tablettes.)

A un kilomètre de la gare de la Jumellière, arrondissement de Cholet, on a trouvé, sous la lentille d'une aiguille, un morceau de bois qui y avait été placé dans le but de faire engager le train sur une fausse voie, où il aurait déraillé. Malgré des recherches actives, l'auteur de cette criminelle tentative est resté inconnu.

POITIERS.

Jeudi soir, un mystérieux événement mettait en émoi tout le quartier de la Chaîne, à Poitiers.

Vers 10 heures, un incendie se déclarait au rez-de-chaussée d'une maison habitée par un ancien facteur rural, sa femme et deux enfants en bas âge. Les voisins, qui s'aperçurent les premiers du sinistre, frappèrent à la porte à coups redoublés. Personne ne répondant, ils se décidèrent à l'enfoncer.

Les chambres étaient vides de meubles ; seulement, une grande quantité de feuilles de mais était étendue sur le sol, et, dans l'encoignure d'une des chambres, dormaient, étendus sur la paille et avec quelques hardes pour les couvrir, les deux petits enfants. Mais, chose plus étrange encore, dans l'âtre brûlaient deux ou trois bûches et de la paille.

La première chose dont on s'occupa fut de prendre les deux enfants, qui dormaient au milieu d'un épais nuage de fumée, qui vous suffoquait et vous prenait à la gorge, et de les porter chez les voisins ; puis on jeta des seaux d'eau sur les flammes, et en quelques minutes on se rendit maître du feu.

Sur ces entrefaites, le locataire arriva et se fâcha tout rouge contre ceux qui avaient éteint le commencement d'incendie. Il voulait s'en aller, mais des militaires, qui se trouvaient là, l'en empêchèrent et le maintinrent, non sans peine, jusqu'à l'arrivée de la police qui le mit en état d'arrestation.

Cet homme se nomme Emile Didier ; il est âgé de 29 ans.

Il résulte de l'enquête que Didier, qui vivait en mauvaise intelligence avec sa femme, avait mis le feu à sa maison dans l'intention de faire périr ses enfants ; on ajoute même qu'il avait renfermé sous clef sa femme, afin que la justice pût la considérer comme l'auteur de ce sinistre, lui-même ayant pris ses mesures pour aller à Paris.

D'après des témoins oculaires, lorsqu'il a été emmené par la justice, il aurait fait à sa femme des signes très-significatifs de son intention de la faire mourir si elle le dénonçait. (Journal de la Vienne.)

Faits divers.

LE SOLEIL A MINUIT. — Le spectacle du so-

leil brillant à minuit dans tout son éclat attire, au mois de juin, une foule d'étrangers dans la Laponie suédoise. Pendant six semaines, la nuit n'existe presque plus au nord de la Suède ; le soleil ne se couche pas, et la terre, qu'il ne cesse d'échauffer, produit en un mois et demi l'orge et les autres céréales.

A cette époque de l'année, les Lapons parquent leurs troupeaux de rennes et transportent leurs tentes près des champs où doit se faire la récolte. D'un naturel très-hospitalier, ils saluent avec joie l'arrivée des touristes étrangers. Ceux-ci se donnent rendez-vous au mont-Gellevare, à 184 kilomètres de Lulea. De cette montagne, haute de 530 mètres, on contemple, mieux qu'en aucun autre point, le spectacle du « soleil de minuit ». On en fait l'ascension le 24 juin. C'est le plus long jour de l'année, pendant lequel le soleil darde ses rayons durant vingt-deux heures.

Cet été, le temps n'a pas été favorable aux ascensionnistes ; le 24 juin, le ciel s'est couvert de nuages au mont-Gellevare ; le soleil ne s'est pas montré. Mais ceux qui sont revenus le lendemain ont été dédommagés de leurs peines. A minuit, le jour suivant, le soleil brillait dans toute sa force.

Ces splendeurs de l'été ont leur contrepartie. Dans les contrées où le soleil reste, au mois de juin, plusieurs jours sans se coucher, il reste, au mois de décembre, autant de jours sans se montrer à l'horizon.

Accroître le bien-être de soi et des siens est la préoccupation universelle.

On gagne ce qu'on ne perd pas.

Pour ne perdre ni bouillon, ni lait, ni viande, ni volailles, qui se gâtent si facilement par ces fortes chaleurs, faites usage du Sel de conserve.

Dépôt central, 34, rue de Provence ; succursale, 25, rue du Pont-Neuf, à Paris, et chez tous les marchands de denrées alimentaires.

Le Sel de conserve est indispensable dans tous les ménages.

Une boîte de 1 fr. par ménage est suffisante pour la saison d'été.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 31 juillet.

Les préoccupations politiques semblent décidément écartées. La hausse, soutenue par les rachats des vendeurs de primes, prend des proportions importantes. Notre 5 0/0, après avoir ouvert à 119.30, s'élève à 119.70. Les fonds étrangers ont moins de mouvement. L'Italien, le Florin d'Autriche, le Florin hongrois et le Russe restent à leurs cours antérieurs sans changement et presque sans variation.

L'animation du marché se concentre sur nos rentes et sur nos valeurs de crédit. La Banque d'Escompte est fort recherchée. La Banque Hypothécaire regagne 10 fr. sur ses cours antérieurs. Les Obligations 500 fr. 4 0/0 de la Société donnent lieu à des achats suivis.

La Société générale française de Crédit est en active demande. Aux environs de 720, les acheteurs peuvent avoir la certitude de bénéficier d'une plus-value de 100 fr. au minimum.

Le Crédit lyonnais fait 930. La Banque de Paris est à 1,055 et le Crédit foncier à 1,270.

Il y a d'excellentes nouvelles de la souscription ouverte par la Banque du Midi aux obligations d'Alsace et à la Méditerranée. Les obligations des Chemins de fer brésiliens sont très-fermes à 472.75. On traite à 720 l'action de la Réassurance.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

1,500,000 fr. de lots à gagner. — Obligations de LA VILLE DE PARIS 1874.

Les 1/4 de ces obligations sont cédés payables 20 fr. par mois ; en envoyant de suite un mandat-poste de 20 fr., on reçoit un titre qui donne droit aux intérêts, au prochain tirage et à 266 autres tirages où 100 millions de fr. sont affectés. L'acheteur jouit du titre comme s'il l'avait entièrement soldé ; il recevra gratis et franco l'*Echo de la Bourse*, premier journal financier, paraissant 52 fois par an et publiant la liste de tous les tirages. S'adresser à M. Norbert Estibal, banquier, 100, rue de Richelieu, à Paris. Cette maison existe depuis 45 ans ; elle se charge de tout ordre de Bourse, de l'achat et de la vente de toutes valeurs cotées ou non cotées, du paiement des coupons, d'avances sur titres, de la formation de toutes sociétés industrielles et des émissions de titres.

VIVE L'ANJOU!

POLKA CHANTÉE

Paroles de M. A. J. VERRIER, musique de M. X...
Dédicé à M. SINEAU, chef de musique au 77^e de ligne.
Nouvelle édition, pour PIANO et CHANT.
Prix : 50 CENTIMES.

En vente, à Saumur, chez M. MERCIER-FISCHER,
place de la Bilange.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acides, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BOURREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. —	matin	10 h. 30	matin	11 h. 55	matin
8 h. 15	—	—	—	—	—
11 h. 25	—	—	—	—	—
1 h. 17	soir	7 h. 40	soir	9 h. 55	soir
4 h. 55	—	—	—	—	—
7 h. 50	—	11 h. 48	—	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50	matin	9 h. 13	matin	9 h. 53	matin
8 h. 35	—	—	—	—	—
12 h. 14	soir	3 h. 17	soir	3 h. 38	soir
6 h. 45	—	10 h. 47	—	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 JUILLET 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 %	84	75	» 15	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique	572	50	» 2	50
3 % amortissable	86	90	» 60	»	»	»	»	Canal de Suez	1195	» 37	50	»
4 1/2 %	115	40	» 35	»	»	»	»	Société autrichienne	600	»	»	»
5 %	119	80	» 40	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor	510	»	»	»	»	»	»	Est	385	»	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	513	»	»	»	»	»	»	Midi	385	50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	»	»	»	»	»	»	Nord	390	50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	»	»	»	»	»	»	Orléans	385	50	»	»
— 1865, 4 %	531	»	»	»	»	»	»	Ouest	386	»	»	»
— 1869, 3 %	406	»	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	388	»	»	»
— 1874, 3 %	308	»	»	»	»	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	389	»	»	»
— 1875, 4 %	522	50	» 3	75	»	»	»	Paris-Bourbonnais	386	»	»	»
— 1876, 4 %	520	»	»	»	»	»	»	Canal de Suez	574	»	»	»
Banque de France	3480	»	»	»	»	»	»					
Comptoir d'escompte	971	25	» 3	75	»	»	»					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS	
3 heures	8 minutes du matin	3 heures	26 minutes du matin
6 —	45 —	9 —	40 —
8 —	56 —	12 —	40 —
1 —	25 —	4 —	44 —
3 —	32 —	10 —	28 —
7 —	15 —		
10 —	37 —		

Etude de M^e HÉRY, notaire à Bressuire.
A VENDRE
DE GRÉ À GRÉ,
Avec entrée en jouissance prochaine.
UN GRAND ET BEL ÉTABLISSEMENT
Situé ville de Bressuire, connu sous le nom de

Café Français
Cet immeuble, situé Grande-Rue sous Notre-Dame, avec façade principale sur la Grande-Place du Marché de Bressuire, comprend au rez-de-chaussée, deux grandes salles de café; avec caves, cours et servitudes nombreuses; grands appartements et greniers au premier et au deuxième étages, au premier étage, occupés par le cercle littéraire de Bressuire, etc., etc.
On vendra avec l'immeuble tout le matériel du café.
Facilité de paiement.
S'adresser pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. CHARVETIN, propriétaire de l'établissement, soit à M. HÉRY, notaire à Bressuire, chargé de la vente. (410)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
MAISON
Située à Saumur,
RUE DE LA TONNELLE,
Actuellement occupée par M. Courlet, négociant.
S'adresser à M. COURLET. (533)

A VENDRE
D'OCCASION,
UNE JOLIE VICTORIA
N'ayant presque pas servi.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN CAMION
N'ayant presque pas servi.
S'adresser à M^{me} TREBOIS, au Hôpital, place de la Bilange.

UNE MAISON IMPORTANTE
de Vins fins et Cognacs, de Bordeaux, désire être représentée à Saumur par un homme sérieux et connu dans la bonne société, de préférence par un officier en retraite, qui voudrait utiliser ses moments de loisir. — Affaire sérieuse.
S'adresser, pour renseignements, à M. G. DOUSSAIN, 5, rue du Palais-de-Justice, à Saumur. (456)

UNE MAISON de LIBRAIRIE-PAPETERIE
demande un employé.
Fournir bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme
désirant apprendre le commerce.
S'adresser à la Ville de Paris.

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adaptée par toutes les grandes Administrations
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE
De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.
Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. (443)

33, RUE DE FLEURS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURS, 33 PARIS
A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR
5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition
Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois
Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts
FRANCS 5 par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition
Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur
Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures
PUBLICATIONS NOUVELLES
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix: 125 fr., payables 5 fr. par mois.
En préparation: L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU. 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 500 bois dans le texte.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

UN MÉNAGE demande une place: le mari comme jardinier, la femme pour le service de la basse-cour.
S'adresser au bureau du journal.

LE CRÉDIT PARISIEN
Société anonyme: Capital 6 millions.
REÇOIT LES FONDS EN DÉPÔT
AUX CONDITIONS SUIVANTES:
à vue 3 65 0/0 par an.
à six mois 4 0/0 —
à un an 4 50 0/0 —
MINIMUM DU DÉPÔT: 200 FRANCS
La Société se charge également de toutes les opérations de Bourse et de Banque, achats et ventes de titres, etc.
Siège social: 30, avenue de l'Opéra, Paris

GUÉRISON INSTANTANÉE
DES
NÉURALGIES, MIGRAINES
Maux de dents
de tête et d'oreilles
PAR LE
Spasalgique-Maréchal
2 fr. le flacon, dans toutes les bonnes pharmacies.
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur.

PASTILLES GÉRAUDEL
AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION
LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON
RÉCOMPENSÉES par le Jury international
PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS

Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé.
Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.
L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'étranger, prouve leur supériorité incontestable.
PRIX DE L'ÉTUI: 1^{fr} 50
VENTE EN GROS: A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINT-MÉNÉHOULD (Marne)
DÉTAIL: Dans toutes les Pharmacies — Env. fr. contre mand.-poste.

LE CONSEILLER DE L'ÉPARGNE
Propriété de la
BANQUE GÉNÉRALE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS
Sera adressé gratuitement tous les Dimanches, et pendant une année, à titre d'essai, à toute personne qui justifiera de sa qualité d'homme à un Journal Conservateur.
Adresse: les demandes à M. le Directeur, 177, Boulevard St-Germain, Paris.
Saumur, imprimerie de P. GODET.